

Arrêté n°2017-134 du 09 octobre 2017
portant délégation de signature en faveur
de Régis COUTANT, responsable
pédagogique du 3^{ème} cycle du
département de médecine de l'UFR Santé

Le Président de l'Université

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-2;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers ;

Vu le procès-verbal du conseil d'administration en date du 15 février 2016 relatif à l'élection de M. Christian ROBLEDO aux fonctions de Président de l'Université d'Angers,

A R R E T E :

Article 1^{er} – Délégation de signature est donnée à **Monsieur Régis COUTANT**, professeur des universités - praticien hospitalier, responsable pédagogique du 3^{ème} cycle du département de médecine de l'UFR Santé, à l'effet de signer, au nom du Président, pour les affaires concernant le 3^{ème} cycle du département de médecine de l'UFR Santé, les actes énumérés ci-après :

1- En matière de formations et de recherche

- 1.1 Les conventions de stage des étudiants du 3^{ème} cycle du département médecine,
- 1.2 Les demandes de stages pour les situations particulières, DOM-TOM, hors filières,
- 1.3 Les fiches de projet de thèse,
- 1.4 Les autorisations de soutenance de thèse,
- 1.5 Les attestations de soutenance de thèse,
- 1.6 Les attestations de prolongation de licences de remplacement,
- 1.7 Les attestations provisoires de réussite ou d'obtention du diplôme pour les étudiants du 3^{ème} cycle du département médecine,
- 1.8 La correspondance concernant les étudiants du 3^{ème} cycle du département médecine de l'UFR Santé,

Article 2 - En cas d'absence ou d'empêchement provisoire ou définitif de **Monsieur Régis COUTANT**, délégation de signature est donnée à **Monsieur Nicolas LEROLLE**, professeur des universités praticien hospitalier, directeur de l'UFR Santé, pour signer, au nom du Président, les actes mentionnés ci-dessus.

Article 3 En cas d'absence ou d'empêchement simultané de **Monsieur Régis COUTANT** et de **Monsieur Nicolas LEROLLE**, délégation est donnée à **Monsieur Cédric ANNWEILER**,

professeur des universités – praticien hospitalier, directeur du département de médecine,
pour signer, au nom du Président, les actes mentionnés ci-dessus.

Fait à Angers, en cinq exemplaires originaux, le 9 octobre 2017.

Les délégataires,
Régis COUTANT
Responsable pédagogique
SIGNE

Le délégué,
Christian ROBLEDO
Président de l'université
SIGNE

Nicolas LEROLLE
Directeur de l'UFR Santé
SIGNE

Cédric ANNWEILER
Directeur du département de médecine
SIGNE

Destinataires : intéressés, agent comptable, Directeur général des services, service
juridique (registre des actes administratifs), Direction des ressources humaines.

Mis en ligne le 7 décembre 2017